



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

suicide

Question écrite n° 74670

## Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la recommandation du Conseil économique, social et environnementale de faire de la prévention du suicide une grande cause nationale. Avec plus de 10 000 morts et 170 000 tentatives, le suicide représente en effet un véritable enjeu de santé publique pour notre pays, et un des taux les plus élevés d'Europe. Des chiffres qui montrent à l'évidence un certain retard à rattraper. La création il y a un an de l'Observatoire national du suicide a constitué une réponse très attendue, aussi urgente qu'indispensable, mais qu'il convient d'amplifier notamment par la sensibilisation du public et de la jeunesse. Il lui demande par conséquent les suites qu'elle entend donner à la recommandation du CESE.

## Texte de la réponse

Le suicide est un enjeu majeur de santé publique, à l'origine de 11 000 décès par an et de près de 220 000 tentatives de suicide. L'approche globale de ce phénomène était inscrite dans le « programme national d'actions contre le suicide 2011-2014 ». Le Gouvernement a conforté ce programme en inscrivant la prévention du suicide dans ses priorités d'action de santé publique. La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes l'a rappelé en installant, le 10 septembre 2013, l'observatoire national du suicide, chargé notamment d'améliorer le suivi des suicides et tentatives de suicide, de développer la connaissance des facteurs de risque et des mécanismes conduisant aux suicides et aux tentatives de suicide, afin d'en améliorer la prévention. Le 3 décembre 2014, la ministre a annoncé son souhait de lancer un nouveau programme national d'actions contre le suicide à l'issue de la remise du premier rapport de l'observatoire national du suicide. Un bilan du programme national d'actions contre le suicide a été publié en juin 2015 par la direction générale de la santé. Des propositions d'actions destinées à poursuivre l'effort entrepris dans le cadre de la politique publique de prévention du suicide sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, une évaluation du programme national d'actions contre le suicide (2011-2014) a été confiée au Haut conseil de la santé publique pour 2015. Le rapport d'évaluation attendu à la fin de l'année viendra enrichir les travaux d'élaboration du prochain programme national d'actions contre le suicide.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Morin](#)

**Circonscription :** Eure (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74670

**Rubrique :** Mort

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 février 2015](#), page 1240

**Réponse publiée au JO le :** [17 novembre 2015](#), page 8315